

La comparaison...nous donne raison !

04-02-2010

Prenez un verre à moitié vide et en fonction de ce que vous voulez démontrer, il peut paraître à moitié plein.

Dans le dossier des Chantiers, la comparaison est vite faite : privilégier la construction de logements et de bureaux c'est-à-dire les rentrées fiscales de demain et diviser par deux l'investissement de la commune, c'est-à-dire la maîtrise des impôts d'aujourd'hui, c'est faire le choix d'une politique raisonnable adaptée à nos moyens.

En fait la politique est toujours une affaire de bon choix.

...

C'est comme la F1, vouloir accrocher à un développement qui n'est en rien durable, c'était irréaliste.

Le Conseil Général des Yvelines a su trancher et a soldé ce projet, malheureusement avec une note de 8 Millions d'euros !!

Mais préférable à ce qui aurait été un investissement pharamineux.

Heureusement qu'aux dernières élections municipales, les versaillais n'en ont pas voulu...